

## LAMARTINE

---

**L**AMARTINE !...

De quel éclat ce nom ne brilla-t-il pas pendant une période de vingt années, de 1828, où il était le roi de la poésie, à 1848, où il fut presque un moment le roi de la révolution !

Puis soudain le silence se fit. L'oubli envahit cette mémoire comme une ronce parasite.

La tombe tarpéienne !

La destinée a parfois pour certaines gloires de ces réactions et de ces injustices. A l'engouement succède le parti pris du dédain, souvent même d'hostilité. Et il a fallu trente ans pour que ce Lamartine, que fut un moment l'idole de la France, obtint de cette France ingrate une de ces statues locales qui sont, au lendemain de leur mort, dédiées à tant de médiocrités politiques ou littéraires.

Mais mieux vaut tard que jamais.

Donc, pendant trois journées, des fêtes ont été données à Mâcon en l'honneur du maître.

On ne saurait contester la bonne intention de ces fêtes ; mais c'est chose fort malaisée à rédiger qu'un programme de ce genre, surtout un programme qui doit, bon gré, mal gré, remplir trois journées.

On inaugure la statue. Très bien. Cela prend au plus une heure ; mettons deux. Et après ? Comment remplir les vides ? à quoi occuper les heures ?

Sur le programme de la fête lamartinienne, l'œil rencontre, non sans étonnement, trois récréations qui ne paraissent avoir avec la renommée du chanfre d'Elvire que des rapports bien lointains.

D'abord, des régates

Les affinités entre Lamartine et le canotage échappent au premier coup d'œil, et même au second. Serait-ce une allusion aux voyages du poète et à ce navire qu'il frêta jadis à ses frais ?

Vient ensuite une retraite aux flambeaux.

C'est la retraite, et ran tan plan ! Spectacle curieux, sans contredit. Pittoresque, j'en conviens. Mais la carrière de Lamartine n'a guère de point de contact avec les choses militaires, et ces tambours sonneront singulièrement dans la circonstance.

Enfin, — ici, je ne comprends pas du tout, — enfin, la troisième journée comprend un “ tir au pigeons...” Pour le coup, la surprise est... surprenante.